

# Parc naturel régional

de Camargue

*Le Parc naturel régional de Camargue propose un CDD :*

*Accompagnement à la mise en place des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le PNR Camargue*

## Contexte

Le Parc naturel régional de Camargue (PNR Camargue) est opérateur des Mesures Agri-Environnementales et climatiques (MAEC) sur son territoire, et ce depuis la mise en place des premières opérations locales en 1992. Il s'agit, dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), de proposer aux agriculteurs de s'engager volontairement sur des mesures ayant un intérêt agri-environnemental et climatique, en contre partie de quoi ils seront rémunérés sur la base des surcoûts et des manques à gagner engendrés par le respect de leurs cahiers des charges.

Ces mesures sont inscrites dans le Projet Agri-Environnemental et Climatique (PAEC) porté par le PNR Camargue sur la période 2023-2027, qui définit les enjeux de préservation du territoire. Afin de permettre la souscription des MAEC par les agriculteurs, le PNR Camargue doit rédiger pour chaque exploitation agricole souhaitant entrer dans la démarche (soit environ 170), un diagnostic d'exploitation ainsi que des plans de gestion pour certaines des mesures. Ces documents sont à réaliser avant le 15 septembre 2023.

## Finalités

La mission concerne la production des documents nécessaires à la mise en place des MAEC en 2023.

### **Les missions proposées sont les suivantes :**

- Visites de terrain chez les agriculteurs et échanges téléphoniques afin d'établir pour chaque exploitation les critères retenus au regard des fiches mesures des MAEC du territoire Camargue
- Rédaction des diagnostics, plans de gestion et cahiers d'enregistrement des pratiques pour les exploitations qui souhaitent s'engager dans une MAEC du 15 mai 2023 au 15 mai 2027.
- Synthèse des engagements MAEC et mise à jour du fichier des exploitants.
- Participation aux groupes de travail pour la mise en place et le suivi des MAEC.
- Participation à la Commission « Activités agricoles, développement et promotion de l'élevage » (1 réunion sur la période du poste).

### **Caractéristiques du Poste**

- CDD de droit public à pourvoir du 9 mai au 15 septembre 2023
- Temps plein (35 heures hebdomadaires)
- Rémunération sur la base d'un poste d'ingénieur échelon 4 (environ 2100 €/mois)
- Permis B et véhicule personnel indispensables (utilisation d'un véhicule professionnel pour les déplacements professionnels)
- Poste basé au siège administratif du Parc naturel régional de Camargue, Mas du Pont de Rousty sur Arles
- Le/la candidat(e) sera encadré(e) par la chargée de mission agriculture et élevage du PNR Camargue, Anne Vadon, dans le pôle Eau et Développement Rural

### **Profil recherché**

Formation supérieure Bac + 3 à Bac + 5 dans le domaine de l'agriculture, du développement territoriale et rural, etc.

Le/la candidat(e) devra être motivé(e) par le contact auprès des agriculteurs et les enjeux agrienvironnementaux du territoire camarguais.

- Connaissance du fonctionnement et des missions d'un Parc naturel régional.
- Sens du relationnel et de la communication (expression orale et écrite)
- Aptitude au travail de terrain, en relation avec les agriculteurs
- Expérience en conduite de projet
- Bureautique

- Capacités d'analyse et de synthèse
- Autonomie, curiosité, ouverture d'esprit

## Procédure de recrutement

Personne à contacter pour tout renseignement ou complément :

Anne VADON, chargée de mission agriculture au PNR Camargue,

a.vadon@parc-camargue.fr, 04 90 97 19 88.

**CANDIDATURE (CV ET LETTRE DE MOTIVATION) À ADRESSER AU PLUS TARD LE  
26 AVRIL 2023**

- ❖ par courrier à : Madame la Présidente - Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue - Mas de Pont de Rousty - 13 200 Arles
- ❖ par mail à : e.ipsilanti@parc-camargue.fr / n.lesbros@parc-camargue.fr